La loi d'exclusion japonaise

San Francisco, 1er juillet—Des placards exhortant les Chinois de la localité à se joindre à leurs compatriotes en Chine pour obtenir la révocation de la loi d'exclusion sont affichés dans les rues de Chination, et une notice semblable a été collée sur la porte du consulat chinois dans cette ville.

Des meetings ont eu lieu auxquels on a souscrit de l'argent pour essayer de faire ouvrir la porte aux coolies comme travailleurs.

La circulaire qui a le plus attiré l'attention est celle qui a été lancée par la société générale de Chinois résidant aux Etats-Unis, qui se proclame une organisation des principaux Chinois de ce pays-ci et de la Chine ayant pour but de faire adopter au congrès un acte ce révocation.

Elle a un fonds commun aux Etats-Unis et en Chine, dont les actions se vendront à raison de $5. L'argent ainsi recueilli servira à encourager l'émigration sans restriction des Chinois.

D'autres circulaires attirent l'attention sur le boycott déclaré dans plusieurs parties de l'empire contre les marchandises américaines, mais il est laissé aux six compagnies qui s'arrogent le droit de prendre toutes les décisions à l'égard des questions commerciales, de décider ce qui doit être fait.

Il est impossible de dire exactement de quelle source émanent les placards.

—:o:—

Triste dénouement.

New York, 1er juillet—Un fatal accident d'automobile a eu lieu sur la route principale de Clermont-Ferrand à Longchamp, qui sera le point de départ de la course pour la coupe internationale, dit une dépêche du "Herald" à Paris.

Le second machiniste du baron Henri de Rothschild, Tonnissier, et Joseph Jeffried, un autre chauffeur au service du baron, revenaient de Longchamp avec deux femmes, dans une automobile d'une puissance de 60 chevaux que conduisait le baron.

L'automobile était lancée à une vitesse effrayante sur la déclivité d'un terrain quand le conducteur s'apercevant qu'il arrivait à un coude a serré les freins. Par suite de cela les roues de derrière ont glissé sur la surface grasse du chemin et le véhicule s'est heurté aux piliers d'un petit pont en pierre.

Les quatre occupants de l'automobile ont été lancés hors de la machine.

Une des femmes a été précipitée sur un des barils de goudron qui se trouvaient à quelque distance de là et s'est fracassé le crâne. Sa mort a été instantanée. Un des hommes a été jeté avec une telle force contre un baril qu'il l'a percé avec sa tête.

Des personnes qui se trouvaient dans le voisinage sont allées au secours des malheureux, et après qu'on eut retiré l'homme du baril on le transporta à un hôpital de Clermond-Ferrand.

Les deux autres occupants, qui avaient été jetés dans les champs, n'ont eu que quelques contusions.

L'automobile a été brisée.

—o—

Accident de chemin de fer.

Jackson, Mis., 1er juillet—Un train de voyageurs de la compagnie Queen and Crescent a déraillé la nuit dernière, peu après onze heures, a une centaine de pas du pont de la rivière Pearl.

Aucun voyageur n'a été tué, mais il y a eu de nombreux blessés.

Le trafic a été suspendu sur la ligne pendant plus de quinze heures.

Tous les blessés ont été amenés à Jackson, où ils ont été remis aux soins du docteur J. F. Hunter, chirurgien de la compagnie.

—o—

Rapport du consul d'Odessa.

Washington, 1er juillet— Dans le courant de la nuit dernière, le département d'Etat a reçu une dépêche du consul Henan à Odessa, l'informant de la reddition des mutins du cuirassé "Kniaz Potemkine".

Un second télégramme envoyé aujourd'hui par ce consul rapportait qu'une nouvelle mutinerie avait éclaté à bord de divers navires de la flotte de la Mer Noire.

—o—

Les victimes des troubles d'Odessa.

Londres, 1er juillet—"Une centaine de corps carbonisés sont toujours exposés dans un entrepôt du port," annonce un correspondant d'Odessa au "Times".

"J'ai vu ajoute ce correspondant des femmes et des jeunes filles saturer des torches de paille et de bois avec du pétrole, et les jeter dans les entrepôts. Ces cènes ont duré jusqu'au moment où tout le port s'est trouvé en feu".

Ce correspondant estime le nombre des tués et brûlés à 1,400.

—:o:—

Démission du général Sakharoff.

Londres, 1er juillet—Une agence télégraphique de Londres vient de recevoir une dépêche de St-Pétersbourg annonçant que le général Sakaharoff, ministre de la guerre russe, a donné, aujourd'hui, sa démission à l'empereur.

Taux d'excursion à bon marché pour Asbury Park, N. J.

Le Southern Railway vendra des billets pour l'aller et le retour pour Asbury Park, N. J., les 29, 30 juin, et les 1er et 2 juillet, pour $37.35 bons au retour jusqu'au 31 août, avec cars Pullman sur tout le parcours avec la plus prompte vitesse.

Pour renseignements s'adresser au bureau des billets No 704 rue Commune, à côté de l'entrée des Dames de l'Hôtel St-Charles.

LA PLUS COURTE LIGNE A DENVER
LIGNE DROITE A KANSAS CITY
LA LIGNE LA PLUS DIRECTE POUR LA CALIFORNIE

THE T AND P TEXAS PACIFIC RAILWAY

La seule ligne ayant des chars dortoirs, chars avec fauteuils et wagons allant directement

DALLAS ET FT. WORTH

SANS CHANGEMENT.

BUREAU DES BILLETS.

207 rue St-Charles,
Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.
O. B. WEBB, Agent pour la ville des Pass. et des Billets.

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 982; à Algier, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE POUR RÉSIDENCE OU EMPLACEMENT DANS LE PREMIER DISTRICT.

SOUS et en vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, paroisse d'Orléans, Dossier No 74,902, dans l'affaire intitulée Bryan Moore vs Mme M. McGovern et al, ledit jugement rendu le 20 avril 1905, et daté et signé le 27 avril 1905, et aussi d'un ordre de ladite Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté et signé le 13 juin 1905, adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 1er août 1905, à midi, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Canal et Gasquet (maintenant avenue Cleveland), mesurant 27 pieds 6 pouces de face à l'avenue Cleveland sur 105 pieds, 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan de A. D'Hémécourt, le 16 juillet 1853, déposé pour référence en l'étude de F. C. Cuvellier, notaire, le 10 octobre 1853. Les améliorations consistant en un cottage simple connu comme le No 2513 avenue Cleveland.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un ou un et deux ans, ou en un, deux et trois ans de crédit représentés par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, garantis par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1905 et le coût des certificats devant être attaché au dit acte de vente, et la prime d'assurance non expirée de la date de ce jugement. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

1 juil—1 2 9 16 23 30—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District Division C, paroisse d'Orléans, dossier No 73,475, dans l'affaire intitulée interdiction de Magdalena Schulz, ledit ordre daté et signé le 5 juin 1905, et aussi d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District Division C, paroisse d'Orléans, Dossier No 74,474, dans l'affaire intitulée interdiction de Mary Schulz, ledit ordre daté et signé le 5 juin 1905, et aussi d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 73,183, dans la succession de Mme Joséphine M. Schulz, ledit ordre daté et signé le 16 mai 1905, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 13 juillet 1905, à midi, les propriétés ci-après décrites

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé (autrefois dans le Faubourg Washington) dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Bourgogne (autrefois Crapo), Remparts (autrefois Amour) et Clouet, désigné comme numéro quatre sur un plan par P. N. Judice, le 26 janvier 1866, et déposé en l'étude de Charles Bondonneguié, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente cinq pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Louisa sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est contigu aux lots numéros cinq et trois dudit plan, désigné par les mêmes numéros sur un plan de J. Ad. D'Hémécourt, en ceci annexé. Les améliorations sont connues comme Nos 916 18 rue Louisa.

2° Un certain lot de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, Dauphine (autrefois Grands Hommes) et Royale (autrefois Gasacalvo) désigné comme lot vingt deux sur un plan dressé par Trastout, annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, notaire, le 11 mars 1836, et désigné par le même numéro sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer et député voyer de ville, daté le 4 octobre 1870 et y annexé pour référence Lequel dit lot mesurant d'après lesdits plans trente et un pieds deux pouces de face à ladite rue Dauphine sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et un quart de profondeur; les améliorations sont connues par le No 3140 rue Dauphine.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet comme la propriété ci-dessus décrite et contigu à la même, sur le côté vers la rue Clouet, désigné par le numéro vingt et un sur un plan dressé par Trastout annexé à un acte passé le 11 mars 1836, pardevant Théodore Seghers, ancien notaire, en cette ville et aussi désigné par le même numéro sur un certain plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 13 septembre 1878, et en ceci annexé pour référence et d'après lequel ledit plan, ledit lot mesurant trente et un pieds, deux pouces de face à la rue Dauphine par cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec intérêt à sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garantie par lien de vendeur et hypothèque, ensemble avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; le loyer devant appartenir à l'acquéreur de la date de l'acte de vente; la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets de acquéreur, la clause d'hypothèque devant contenir le pacte de non allienando, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et de déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur, et devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix d'achat de ladite vente. Les actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 juin—11 18 25—juil 2 9 13

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITES ATTRAYANTS POUR BATIR ET Propriété de Placement Payant.

SOUS et en vertu d'un jugement de l'Hon Cour Civile de District, Division B paroisse d'Orléans, dossier No 67,596, intitulé succession de Joséphine Lee, rendu le 24 avril 1905, daté et signé le 1er mai 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, l'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 25 juillet 1905, à midi, la propriété ci-après décrite;

1° Une portion de terre située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Eléonore et Constance et la ligne de division entre Hurstville et Bloomingdale, constituant environ une moitié dudit îlet et mesurant 300 pieds à la rue Eléonore sur une profondeur de 120 pieds aux rues Magasins et Constance. Cette propriété sera vendue d'après un devis d'argentage et de subdivision fait le 12 mai 1905, par C. Mile Williams, comme suit:

Le lot No 1 mesurant 30x120 pieds, formant l'encoignure des rues Eléonore et Magasins.
Le lot No 2 mesurant 30 pieds de face à la rue Eléonore sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot No 3, sans les bâtisses qui s'y trouvent, mesurant 30 pieds de face à la rue Eléonore sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot No 4, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 60 pieds de face à la rue Eléonore sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les améliorations sont connues par les Nos 720-22 rue Eléonore.
Le lot No 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
Le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
Le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles
Le lot No 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles
Le lot No 9 mesurant trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur et façade sur la rue Constance de 120 pieds, ormant l'encoignure des rues Eléonore et Constance.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le numéro 5, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, (autrefois Loube), Félicité, Fulton, (autrefois St Thomas) et Ste Marie sur un plan de C. F. Zimple, daté le 12 mai 1831, des registres de H. B. Canas, ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Ste Marie et Chippewa, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur et façade sur la rue Chippewa de cent pieds et d'une profondeur de cent quatorze pieds sur la ligne du lot No 6. Les améliorations sont connues par les Nos 1830 32-34-35 38 44, rue Chippewa, et 637 rue Ste Marie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans de crédit représentés par des billets des acquéreurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère, les taxes pour l'année 1905, les frais de tous les certificats devant être attachés aux actes de vente et les primes pour les assurance non expirées de et après la date de ce jugement. Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquereurs. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
18 juin—18 25—juil 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Etendue de Terre sur le Chemin de Gentilly, Avec Résidence Attrayante là-dessus.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division A, paroisse d'Orléans, Dossier No 76,189, dans l'affaire intitulée succession de Eva Hess, ledit ordre daté et signé le 1er juin 1905, et aussi d'un ordre amendé de ladite Cour daté et signé le 16 juin 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 20 juillet 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située sur le chemin de Gentilly, Troisième District de cette ville, mesurant plus ou moins cent trente quatre pieds six pouces de face sur le Chemin Gentilly par dix huit arpents de profondeur, borné sur un côté par la propriété de Louis Mestier, et de l'autre côté par la propriété de la succession de ceci et dans le fond par la propriété de A. D. Doriocourt, étant composée du tout du lot A, et d'une portion du lot B, sur un plan annexé à un acte passé le 7 février 1877, pardevant A. Doriocourt, ancien notaire, les dits lots A et B étant une partie des lots originaux 50 et 51 sur un plan de De Armas déposé en l'étude de E. Barnett, ancien notaire, comme plan No 7. Les améliorations consistent en une bonne résidence en bois couverte en ardoises, contenant vestibule et 4 chambres, bâtisse dans la cour y attenant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur portant la date égale avec le jour de l'adjudication payable en un et deux ans après leur date avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité; cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc.; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les frais des certificats et de passer l'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat doit être payé par l'acquéreur au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
303 rue Baronne.

A. D. Danziger, avocat.
18 juin—18 25—juil—2 9 16 20

L'offensive japonaise.

Tokio, 1er juillet—L'aile droite de l'armée d'Oyama vient de prendre l'offensive contre Hailungchen.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..... $3,939,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872..... $1,429,729
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
GUSTAF R. WESTPELDT, L. C. FALLON, LUCAS K. MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.
9avril—1an—JeuDimMar

C. LAZARD & CO., L'td.
LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE
VETEMENTS CONFECTIONNES,
d'Articles de toilette et de Chapeaux
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.
604 et 606 RUE DU CANAL.
1er nov—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me District.
2 déc—dim mar jeu—1an

DIAMANTS
Le plus beau choix de Pierres Précieuses, admirables, brillants taillés en dessins originaux et exclusifs.
Superbe Joaillerie, Colliers, Bagues, Médaillons, Broches, Epinglettes, Bracelets, Etc
Le plus vaste assortiment et la plus grande variété en ville. Les meilleurs aux prix les plus réduits. Prix en chiffres connus.
TOUS ARTICLES EN OR ET EN ARGENT.
A. M. HILL, 635 Rue du Canal.
18 déc—1an

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT,
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,
313.....RUE ROYALE.....313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.
Médailles de tous dessins en argent et en or
—CHEZ—
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS,
SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS. & CO.,
142 RUE CARONDELET.

INCORPORÉE EN 1855.
Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.
Capital..... $ 500,00 00
Actif..... 1,145,024 41
Surplus net..... 310,910 00
CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.
Pertes payées depuis l'organisation..... $4,613,509 79
8 jan.—1an

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

No 14—Commencé le 17 juin 1905.

LE VIOLONEUX

GRAND ROMAN INEDIT

PAR CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

La Cabane du Val-aux-Biches

IX

LE SECRET DE LA GÉNÉRALE

(Suite.)

Et reprenant au bout d'un instant;

—Savez-vous que voilà une succession qui sera fort agréable à celui ou celle qui recevra cette manne abondante dans son panier. Le président était plus qu'à l'aise.

—Oui.

—Soixante-quinze à quatre-vingt mille francs de rente?....

—A peu près.

—Et les économies....

—Pas beaucoup. Chaleil dépensait son revenu; il aimait à recevoir, à sa propriété de Trouville surtout....

—Très jolie, beaux jardins...

—Il avait le goût des bibelots, quelques tableaux de choix, de vieux meubles.... Il se plaisait à faire des cadeaux....

La générale observa:

—Voulez-vous que je vous dise à qui tout ira?

—Je ne demande pas mieux...

—Vous n'avez pas une idée là-dessus?

—Peut-être, mais dites moi d'abord la vôtre.

—C'est Angèle qui sera son héritière, la seule.

—Il vous l'a dit.

—Pas précisément, mais il me l'a fait entendre.... et il a dû vous en prévenir aussi.

M. de Rohaire déclara:

—Il a voulu souvent mettre la conversation sur ce sujet.... mais chaque fois je l'ai arrêté en lui disant:

—Mon vieux Chaleil ne parle pas d'argent. Je ne veux pas en mêler à notre amitié. C'est un mauvais amalgame. Fais de ta fortune ce que tu jugeras convenable.... et ne me demande pas conseil.

Il aime Angèle de toute son âme.... Il la regarde comme sa fille.... Voilà ce que je peux vous dire.....

Je le sais.....

—Elle sera riche cette belle jeunesse!.... Elle excitera beaucoup de convoitises.... Bien des mères la couvent des yeux pour leurs fils.....

—C'est ce qui m'effraie.... Aujourd'hui il est si difficile de trouver des gendres qui vaillent quelque chose.

—Vous avez Pierre Dubreuil..

—Oui, mais ça ne va pas comme sur des roulettes.... Angèle n'a pas l'air de le trouver de son goût.....

—Quel brave garçon, cependant!.....

—Sans doute, sans doute.... Mais les désirs des pères ne sont pas souvent ceux des enfants.

Brusquement il dit:

—Si nous parlions d'autre chose.

Elle eut un geste de résignation.

Devinait-elle ce que le conseiller allait ajouter?

Peut-être.

Au bout d'une minute, il reprit:

—Je vous disais que ce pauvre Chaleil se trouve bien seul au moment du grand voyage... Ma chère Mathilde, vous devriez envisager aussi cette face d'une question qui a son intérêt pour vous.

—Pour moi!

—Sans doute.

La générale eut une de ces petites moues très expressives à l'aide desquelles on élude les réponses difficiles.

M. de Rohaire insistait:

—Vous avez moins de quarante ans....Vous êtes veuve.... Vous n'avez pas d'enfants, et c'est à peine si vous vous connaissez quelques cousins que vous avez rarement vus et qui semblent vous ignorer, si je ne me trompe....

—C'est vrai.

—Vous devriez donc penser à l'avenir.

—J'y pense plus que vous ne croyez.

—Depuis la mort du général les soupirants ne vous ont pas manqué.

La veuve observa en souriant avec un peu de tristesse:

—Vous le savez mieux que personne.

—Certes.... Nous étions dans le même cas. Vous n'aviez plus de mari.... J'avais perdu une femme que j'adorais.... Quelques années s'étaient passées... Je vous voyais souvent, et, vous le savez, ma chère belle, plus on vous voit, plus on vous aime. J'aurais donc été heureux de remplacer le général. Je ne connais rien de meilleur que vous. Vous auriez fait mon bonheur et en même temps servi de mère à Angèle... Un moment j'ai pu espérer.... J'ai cru vous avoir convaincue de l'utilité de cette combinaison.... Et puis crac! .... Je ne sais quel changement s'est fait en vous.... Vos bonnes intentions se sont évanouies .... Ces beaux projets sont tombés à l'eau.... Pourquoi?.....

Madame Deville répondit du bout des lèvres:

—Ah! voilà! Et puis pourquoi revenir sur ce sujet dont nous avons déjà tant parlé?

Il murmura du ton d'un amoureux:

—Je vous en prie!

Le train avait pris toute sa vitesse.

Les champs et les maisons défilaient sous les yeux des voyageurs avec la vertigineuse rapidité des figures d'un cinématographe.

Le conseiller et la générale étaient presque seuls dans leur compartiment. A l'autre extrémité, un vieux monsieur, d'apparence respectable, paraissait avoir une tendance prononcée au sommeil.

Il n'était donc pas gênant.

De temps en temps, il ouvrait à demi un œil qui se tournait vers la veuve et se fixait avec un visible plaisir sur ses abondants cheveux châtain foncé, sur son teint mat d'un ton ambré agréable à voir et ses formes solides et pleines que les années n'avaient ni altérées ni alourdies.

A la fin, bercé par le mouvement, il s'endormit profondément.

Le conseiller observa:

—Un vieux qui doit être connaisseur.

—En quoi?

—Ai-je besoin de vous le dire? Il subit votre influence, comme tant d'autres.... Il vous admire et il a raison.

—Prenez garde, vous allez choquer ma modestie.

—S'il vous trouve charmante, il n'est pas le premier. Parlons sérieusement.

—Si vous voulez.

Elle ajouta avec un léger haussement de ses jolies épaules:

—Et pourtant, c'est bien inutile.

—Je vous demandais tout à l'heure:—Pourquoi m'avez-vous repoussé quand je vous suppliais de m'accorder votre nom?

—Repoussé?....

—Sans doute, avec des ménagements, en épargnant à mon amour propre la vexation d'une réponse trop sèche, en enveloppant votre refus du miel des précautions les plus amicales.

Elle sourit et dit:

—En vérité, c'est à peine si je m'en souviens.... Il y a si longtemps, mon ami!

—Une dizaine d'années.

—Au moins et vous êtes revenu plus d'une fois à la charge...

—Avec le même résultat.

Elle répliqua machinalement:

—Peut-être.... Je ne vous cacherai pas que vos prières me touchèrent.... Le temps a passé et j'ai bien changé depuis, convenez-en.

—Pas du tout.... Vous êtes toujours la même... à mes yeux, du moins....

Elle secoua la tête et murmura:

—Vous ne renouvelleriez pas votre proposition, ou ce serait par pure politesse....

—Pardon.... avec enthousiasme.

—Ma décision serait la même.

—Alors, c'est de l'aversion que vous avez pour moi?

—Vous savez bien le contraire.

—Enfin, je vous déplais?

—Ah! Dieu, non.

C'était le cri du cœur.

Le conseiller, dans un mouvement de joie, saisit une main de la générale, la pressa dans les siennes et, suppliant, demanda:

—Mais alors?....

Et comme elle baissait la tête, pour cacher un instant de trouble, M. de Rohaire insista:

—Chère Mathilde, ne craignez rien.... Parlez selon votre esprit et votre cœur.... librement.

Elle se redressa et, déjà remise, en retirant doucement sa main, elle déclara:

A continuer.